



ÉDITORIAL

DES PARCS AUTONOMES EN ÉNERGIE EN 2030 ?

On le sait, l'énergie est à la source de toute l'activité humaine, qu'elle soit collective ou individuelle. La vie des êtres humains tant sur le plan familial qu'économique a besoin d'énergie pour fonctionner... et pourtant notre planète a des ressources limitées qui sont sans commune mesure avec les nécessités !

En octobre 2013, à l'issue du congrès des Parcs en Haute Vallée de Chevreuse, Jean-Louis Joseph, le Président de la Fédération des Parcs a lancé un défi majeur pour ceux-ci : « Atteindre l'autonomie énergétique des Parcs à l'horizon 2030 ».

Un défi qui, certes, est ambitieux mais qui ne signifie pas qu'en 2030 les habitants ne consommeront que de l'énergie produite sur le territoire ! Non simplement (enfin pas si simple), la production d'énergies renouvelables sur le territoire devra être équivalente à l'énergie totale consommée. Que signifie cette volonté pour notre Parc, quelles énergies renouvelables seront possibles et encouragées localement ? Il serait sans doute intéressant de posséder un état zéro, c'est-à-dire de connaître l'état actuel de la consommation d'énergie par secteur et de la production par énergie renouvelable.

C'est en tout cas un enjeu important qui signifie qu'il va falloir, dans un premier

temps, encourager sérieusement les économies d'énergie. La meilleure énergie étant celle qu'on ne consomme pas ! C'est d'ailleurs en ce sens que va le défi famille qui vous est proposé en page 7.

L'habitat est sans doute la principale source des économies qui pourraient être faites. Nombre d'habitants seraient prêts à se lancer dans les travaux nécessaires à une meilleure efficacité énergétique de leurs logements mais ne savent pas toujours par où commencer et comment ne pas se laisser influencer par des avis parfois contradictoires des professionnels.

Des points info-énergie* existent sur le territoire et des conseillers peuvent y faire des propositions méthodologiques. Mais le soutien et la mise en place de diagnostics énergétiques pour les particuliers volontaires comme cela a été fait pour les bâtiments communaux semblent une piste qu'il serait important d'expérimenter (c'est bien le rôle des Parcs !).

Des propositions auxquelles il n'est pas interdit de réfléchir pendant que l'énergie du soleil recharge nos batteries internes !

(*) Le conseiller de l'espace Info Énergie est disponible sur rendez-vous pour les habitants du Parc. Il propose des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les économies d'énergie (Tél. 03 25 42 32 59 / 06 52 79 55 04).

SOMMAIRE

- Des parcs autonomes en énergie en 2030.....p. 1
- Je m'appelle magnificat.....p. 2
- Après Dosches... le désert.....p. 3
- Rencontre avec les cisterciens et les prémontrés.....p. 4 et 5
- Un village, un personnage : retour à Bossancourt.....p. 5
- Savez-vous que ?
Victoire, une grande dame de Brantigny.....p. 6
- On a fait, on a entendu :
Parole de cloche.....p. 7
- Actualités du Parc : défi « familles à énergie positive ».....p. 7
- Animations.....p. 8
- Abonnement.....p. 8

JE M'APPELLE MAGNIFICAT

Notre première rencontre a eu lieu dans « Les jardins de mon moulin » à Thonnance-les-Joinville*. Elle semblait insignifiante sur l'étal à côté de ses consœurs. La pomologue m'indiquait leur nom : reine des reinettes, rambourg d'hiver, transparente de Croncels, Jolibois, Magnificat et d'ajouter c'est « la pomme des moines de Clairvaux » ! Surprise ! Et me voilà partie avec ces moines qui, été comme hiver, étaient vêtus d'une simple robe de bure, pieds nus dans des chausses, travaillant avec si peu de moyens techniques, creusant des étangs, construisant des abbayes, bêchant, jardinant, forgeant... tout en respectant les prières dès potron minet⁽¹⁾ et soumis aux exigences de la vie monacale. Ces moines n'ont donc pas fini d'attirer ma curiosité et mon admiration.

Mais comment cette pomme a-t-elle pu traverser les siècles ? Je me suis donc tournée vers Jean Lefèvre, vice-président de l'association nationale des Croqueurs de pommes et président d'honneur de la section Aube, et je vous livre ci-après ses écrits :

« LA POMME DES MOINES DE CLAIRVAUX ou MAGNIFICAT ou BONLIEU »

Oui, cette pomme au nom légendaire porte trois appellations et ce n'est pas là son moindre défaut. Quand on déniche un nom pareil, qu'on le tient par la queue (par où voulez-vous qu'on l'attrape ?), il est difficile de ne pas y croire.

Pourtant, pourtant...



Sa trace a été repérée par Hubert Renaut de Langres dont le père possédait un acte notarié datant de l'an 7 de la Révolution. Sur la page de garde, il était écrit « La pomme de Bonlieu c'est la pomme Magnificat, c'est Jeanne Sarrazin et Robert qui l'ont dit et ils sont formels ! ». Or, ce Robert était gardien à la centrale. Il connaissait plusieurs pommiers de cette variété poussant dans l'enceinte de la prison, pommiers qui furent ensuite abattus. La similitude entre cette « Bonlieu » et cette « Magnificat » a fait dire aux habitants de la Ferté-sur-Aube et des alentours qu'il s'agissait de la même variété. Ce Bonlieu se trouve en Haute-Marne à 27 Km de Clairvaux, mais en tant que ferme, filiale de l'abbaye.

Le dénommé Renaut explique que le fruit fut toujours greffé par ses aïeux, mais il ajoute qu'il « fut importé par les religieux de Hongrie vers l'an 1360 ». Nous entrons dans la légende.

Si cette Magnificat est attestée par Robert, gardien à la prison, il semble normal, Bonlieu de Bonlieu, qu'elle s'appelle aussi « Pomme des moines de Clairvaux », appellation qui a fait florès.

M. J.F Leroux, l'ancien maire de Bar-sur-Aube, qui s'occupe du patrimoine de l'abbaye de Clairvaux, a été vivement intéressé par cette anecdote. Mais bien entendu, ce n'est qu'une hypothèse, bien étayée

par des témoignages certes, mais rendue délicate par le fait qu'aucun pomologue ne l'a décrite.

Quant à sa longévité, j'ai toujours été dubitatif sur le fait qu'une variété puisse traverser les siècles étant donné les aléas climatiques et les périodes historiques interdisant l'entretien des cultures.

J.P. Kohli de Sud-Champagne dit que cette pomme ressemble beaucoup à la Reinette franche. La Reinette franche est à l'origine de beaucoup de reinettes d'aujourd'hui et l'adjectif « franche » signifie simplement « française ». Or, dans la description qu'en donne André Leroy, celui-ci signale comme synonyme de cette Reinette franche, née selon lui autour de 1500, le nom de Reinette de **Clareval**. Clareval était aussi le nom d'origine de Clairvaux. Est-ce une confirmation pour notre Magnificat ?

Ce serait « magnifique » !

Description de la variété magnificat

Arbre : vigoureux, beau port arrondi, feuillage dense et sain, résistant aux maladies et aux insectes phytophages⁽²⁾.

Feuilles : oblongues et acuminées, en gouttière.

Bourgeons appliqués (allongés) sur le rameau.

Fruit :

- **Taille** : moyenne.
- **Forme** : fruit légèrement asymétrique, au contour assez régulier, sphérique tronqué aux pôles, plus large que haut.
- **Épiderme** : jaune pâle à jaune doré, souvent rosé ou orangé à l'insolation, irrégulièrement ponctué de roux ou de brun.
- **Pédoncule** : mi-grêle à assez fort, bien renflé au point d'attache dans une cuvette assez étroite striée de liège, parfois sans liège.
- **Œil** : ouvert, parfois mi-clos à larges sépales, dans une cuvette plus ou moins profonde, plissée, souvent voilée de roux, entourée d'une couronne légèrement mamelonnée, parfois bosselée.
- **Chair** : blanche, mi-tendre, assez juteuse, sucrée et peu acidulée, goût de reinette prononcé et très particulier. Très bonne.
- **Pépins** : moyens dans des loges légèrement nervurées.
- **Maturité** : octobre à décembre.

En conclusion, alors que de nombreuses espèces végétales ou animales terrestres et aquatiques sont sur la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et qu'elles vont tôt ou tard disparaître de la planète, il faut saluer le travail d'hommes et de femmes qui mettent tout en œuvre pour conserver ou remettre au goût du jour des espèces de fruits, légumes, fleurs... merci les Croqueurs de pommes.

Jean Lefèvre et Ghislaine Simonnot

(1) Dès l'aube.

(2) Ou herbivore, se nourrissant de végétaux.



Les jardins de mon moulin

(*) Site www.lesjardinsdemoulin.com.

APRÈS DOSCHES... LE DÉSERT

Quand on vient des lacs et de sa forêt humide pour se diriger vers la Champagne crayeuse, le village de Dosches marque une rupture dans le paysage. A demi-perché sur son coteau, aujourd'hui dominé par le moulin, le village offre une vue imprenable et édifiante sur le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient.

Une lecture plus artistique permet d'y apprécier le patchwork céréalier et son ciel à perte de vue, seuls quelques nuages attendrissent un paysage graphique.

A l'Est, par contre, la forêt foisonne et déborde du tableau, luxuriante, elle cache les grands lacs mais laisse néanmoins pointer quelques villages ici et là.

Cela fait maintenant dix ans que je viens, chaque printemps, y recenser les oiseaux pour le compte du Muséum d'Histoire Naturelle.



Fauvette grisette

Crédit photo : F. Croset

La côte aux suisses qui mène à mon premier point d'écoute résonne toujours du chant des fauvettes et autres pouillots. Le virtuose rossignol, en chef d'orchestre domine le concert matinal. Seule, la fauvette grisette, présente du temps de l'ancienne carrière, a déserté

le site. Aujourd'hui plus anthropisé⁽¹⁾, il abrite quelques moineaux et rougequeues noirs dans son moulin.



Bergeronnettes

Crédit photo : F. Croset

Les bergeronnettes grises accompagnent les chèvres, alors qu'une Hypolaïs polyglotte lance inlassablement sa ritournelle, telle une sentinelle, du haut d'un buisson d'épines.

Plus loin, quittant cette dernière oasis, je rentre de

plain-pied dans le désert céréalier. Bien-sûr l'image est un peu forte mais le contraste en demeure saisissant.

Même si la biodiversité se réduit de plus de moitié, on y trouve quelques espèces emblématiques. C'est ici le royaume des busards, que l'on voit danser, de leur vol gracile, au-dessus des escourgeons. L'ambiance sur fond d'alouette est ponctuée du chant de la caille des blés. De modestes arbrisseaux, ici ou là, offrent le gîte à quelques bruants proyers. Le manteau jaune de la bergeronnette printanière se fond dans celui du colza.



Hypolaïs polyglotte

Crédit photo : F. Croset

J'ai toujours espoir d'y rencontrer le mimétique oedicnème criard, appelé ici le courlis de terre. A défaut je me console avec la présence immuable d'une pie-grièche écorcheur du côté de la carrière St Laurent.



Oedicnème criard

Crédit photo : F. Croset

Les soirs d'été sur le balcon du Parc, après une chaude journée, la forêt transpire des semblants de fumigènes, alors que la plaine, arrasée par les moissons, suffoque encore sous les ondes de chaleur.



Crédit photo : F. Croset

Pie-grièche écorcheur



Carrière St Laurent

Crédit photo : Stéphane Gaillard

Du côté de Rosson, le chant du merle s'estompe pour laisser place aux nocturnes.

Stéphane Gaillard

(1) Se dit d'un paysage, d'un sol dont la formation résulte de l'intervention humaine.

Les saveurs du jardin

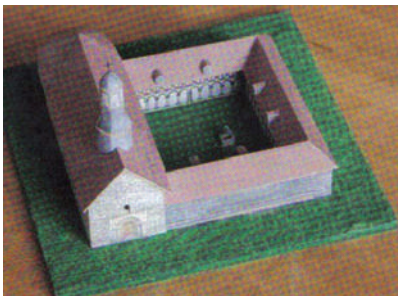
Hier, j'ai fait de la compote :
De rhubarbe !
Deux cents grammes de sucre par kilo de fruit.
J'ai cueilli encore un peu de bigarreaux,
Que j'ai partagé avec les étourneaux :
Les vandales sont dans l'arbre !
Ils grappillent,
Entament toutes les cerises et n'en finissent aucune.
Il reste aussi des fraises,
Qui sont belles cette année...
En juin, pour les desserts
Le jardin regorge de saveurs.
Sans adjuvant,
Sans conservateur,
Sans engrais ni pesticide
Sans alchimie pour leur donner bonne mine

André Thiennot

RENCONTRE AVEC LES CISTI

Pour participer à la commémoration des 900 ans de la fondation de l'abbaye de Clairvaux, les Amis du Parc organisaient, le vendredi 12 juin dernier, un circuit touristique ayant pour thème les abbayes du territoire du PNRFO.

Sur le territoire de ce dernier, restent les vestiges de quatre abbayes, Larrivour près de Lusigny, Beaulieu entre Bar-sur-Aube et Brienne-le-château, Basse-Fontaine à côté de Brienne et Montiéramey. Elles se situent sans exception sur les routes ou à proximité des routes empruntées par les marchands venus de toute l'Europe, qui se rendaient aux célèbres foires de Champagne. Cette situation est l'une des raisons de leur prospérité.



Plan abbaye Basse Fontaine

Larrivour, Clairvaux, Montiéramey dépendaient de l'ordre des Cisterciens ou de Saint Benoît, Beaulieu et Basse Fontaine de celui des Prémontrés.

Avant de décrire dans un prochain numéro de L'Escarboucle notre voyage au cœur de ces abbayes, témoins d'une époque où

la religion chrétienne imposait ses règles à la société civile, intéressons-nous à l'histoire de ces ordres qui ont marqué notre civilisation et plus particulièrement l'histoire cistercienne, les Prémontrés n'ayant jamais atteint le charisme, la notoriété et la puissance des Cisterciens.

Berceau de la famille cistercienne, l'abbaye Notre-Dame-de-Cîteaux est fondée en 1098 par Robert, abbé de l'abbaye clunisienne de Molesmes, qui entend revenir à une observance plus littérale de la règle bénédictine par réaction contre les excès du monachisme clunisien.

Il s'installe à l'origine avec une poignée de moines errants dans une forêt marécageuse que lui donne Rainard, vicomte de Beaune, et son épouse Hodierna pour la rémission de leurs péchés et le soulagement de l'âme de leurs ancêtres, avec le consentement d'Eudes I^{er} duc de Bourgogne et de Gauthier, évêque de Chalon-sur-Saône. C'est en réalité un village de cabanes où règnent la maladie et la disette.

Ils adoptent le vêtement blanc par dévotion particulière à la Vierge et par opposition aux bénédictins de Cluny. Événement assez rare, cette communauté demeure vivante et fidèle à sa source, près d'un millénaire plus tard.

Les débuts pourtant sont très difficiles. C'est avec son troisième abbé, Saint Etienne Harding et surtout l'arrivée en 1112 d'une trentaine de parents et amis de Bernard de Fontaine qui donnent à l'ordre naissant un élan, un mouvement dont l'ampleur va se propager à travers les siècles. Ces deux personnalités vont d'ailleurs assister au concile de Troyes en 1129 qui va créer officiellement l'ordre du temple et donner une règle aux templiers.

Cîteaux prend le relais de la grande abbaye clunisienne et assure un véritable renouveau dans le monachisme en Occident. Les écrits, les sermons, le charisme de Bernard de Fontaine, qui deviendra abbé de Clairvaux, marquent à tout jamais l'histoire de l'ordre cistercien. Les rois, les empereurs de toute l'Europe feront appel à lui pour les conseiller, les aider à régler leurs différends.

De 1113 à 1115, quatre abbayes, celles que l'on appellera « les quatre filles de Cîteaux » sont fondées : la Ferté, Pontigny,



Abbaye de Larrivour

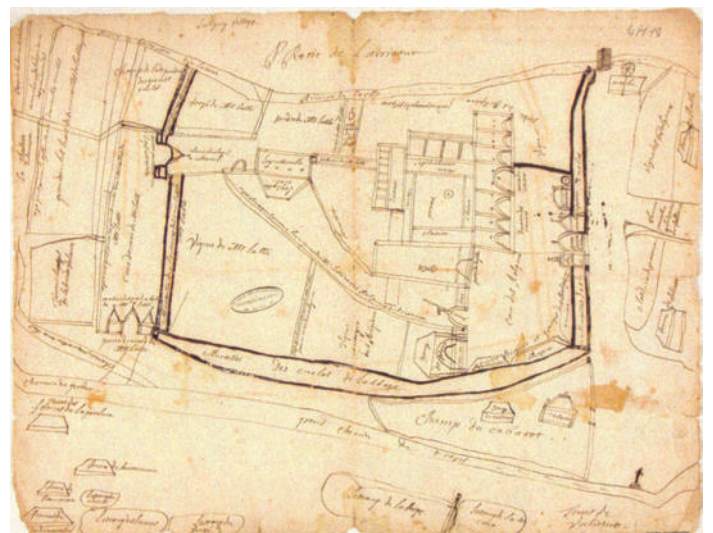
Clairvaux et Morimond. Parmi ces abbayes, Clairvaux, grâce à son fondateur va vite prendre une réputation exceptionnelle. Elle engendrera 81 « abbayes-filles ».

Comme la communauté des moines doit totalement vivre à l'écart de la population laïque, chaque monastère a une organisation intérieure complexe et rationnelle, avec une hôtellerie, des fermes, une infirmerie, des ateliers divers, des granges, des moulins... Mais assez vite, les abbayes cisterciennes deviennent très riches et l'austérité de l'ordre qui s'est traduite de façon spectaculaire dans le décor puissant, sobre et dépouillé des bâtiments abbatiaux d'où sont exclus peintures, sculptures, vitraux et pavements est peu à peu oubliée, surtout à partir de la deuxième moitié du 13^e siècle.

Au 14^e siècle, la décadence est irréversible. Néanmoins, lors de la fermeture des couvents en 1790, l'ordre compte encore 228 maisons en France. Cîteaux, elle-même, vendue en 1791 ainsi que son immense domaine seront rendus à la vie religieuse en 1898.

Quant à Clairvaux, tout le monde connaît son destin.

La règle de Saint Benoît, base des cisterciens est la suivante : la vie religieuse est divisée en de régulières périodes de sommeil, de prières, de lecture de la Sainte Écriture, repas et travail physique.



Plan de l'Abbaye de Larrivour

CISTERCIENS ET LES PRÉMONTRÉS

- minuit : service des **matines**
- 6h00 : lever, messe, rassemblement pour recevoir les consignes et ordres pour la journée
- 9h00 : office de **tierce** puis travail
- 12h00 : office de **sexe** puis sieste
- 15h00 : office de **none** puis travail dans le jardin et autres services jusqu'à 2 heures avant le crépuscule
- 18h00 : **vêpres**
- 19h00 : les **complis** puis coucher

Telle était la journée d'un cistercien.

Dans le prochain article qui relatara notre voyage et décrira les abbayes du PNRFO et leurs histoires, je parlerai de l'abbaye de Fontenay, exemple type de l'abbaye cistercienne en Europe, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, restée telle qu'elle était au 12^e siècle (seul le bâtiment du réfectoire a été démoli par les moines eux-mêmes).

Fondée par Saint Bernard en 1118, elle se situe à 5 kilomètres de Montbard en Côte d'Or.

Ordre des prémontrés

Cet ordre religieux fut créé au début du 12^e siècle, en 1120 à Prémontré dans la région de Soissons par Norbert qui fonde cet ordre dont la vocation est de concilier la vie monastique avec celle de la paroisse classique.

Le pape Honorius II en codifie les règles en 1126, celles des Augustins tout d'abord puis des cisterciens.

Par la suite, Norbert fonde une communauté féminine.

Dispersée à la révolution de 1789, la section monastique sera reconstituée en 1856 et le groupe des chanoinesses en 1871.

Les Prémontrés portent tunique, scapulaire et capuche de tissu blanc.

Son but, promouvoir l'esprit collégial dans le clergé paroissial.

Gérard Schild

UN VILLAGE, UN PERSONNAGE

« Si tous ne sont pas illustres, aucun n'est sans mérite »

RETOUR A BOSSANCOURT (2)

Suite à l'article paru dans l'Escarboucle de printemps n° 95 afférant au château de Bossancourt, des précisions ont été apportées par Pierre De Touchet, issu d'une famille noble de l'Orne, dont plusieurs fils ont servi la France.

« Cette propriété est rentrée dans ma famille au 19^e siècle lorsque Geneviève SALADIN a légué à mon oncle Ulrich De Touchet, son filleul, sous officier pilote en 1917, abattu en flammes lors de la bataille du chemin des Dames. Du fait de sa disparition à 23 ans, sans sépulture et sans descendance est née une indivision nombreuse gérée jusqu'en 1936 par mon grand père le Marquis Gabriel De Touchet. A sa mort, mon oncle Antoine de Touchet l'a remplacé, il fut exécuté par les SS à la prison de Caen avec 80 autres résistants, le jour du débarquement. Cette charge a été accomplie par mon père jusqu'en 1965, date à laquelle je lui succède. J'en ai racheté les parts indivises à dire d'experts choisis par les vendeurs. Les derniers 39/40 l'ont été en 1975.



Moulin de Bossancourt

J'ai donc entrepris des travaux de réhabilitation importants tant sur les immeubles du château que sur le moulin. Lors des travaux sur le moulin, des malfaçons importantes ont été commises rendant impossible le positionnement d'une turbine. Il a fallu déterminer qui en était responsable et y remédier. Après de nombreuses expertises, l'architecte chargé de surveiller les travaux a été désigné comme tel. Une longue et coûteuse procédure a été mise en place. A son terme (14 ans) j'ai été indemnisé mais la production d'électricité ayant été interrompue, j'ai été incapable d'effectuer comme prévu le remboursement des sommes empruntées à la banque qui n'a pas voulu attendre la fin de la procédure et m'a contraint à vendre une partie importante de mes biens dont le château en novembre 1991. Les indemnités auxquelles l'assureur a été condamné, ont été payées à partir de février 1992. Avec les sommes reçues des assurances et ma trésorerie, j'ai entièrement reconditionné et réhabilité le moulin qui produit environ 1 500 000 KWH par an.

Le portail d'entrée, les façades et toitures du château, la cheminée de la cuisine, le pressoir et le pigeonier, les façades et toitures du moulin, du lavoir et des écuries ont été inscrits à ma demande à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté du 19 février 1982.

Pour mes enfants, ma famille et moi-même, je pense que le rappel de ces faits est une obligation. »

Propos de Pierre De Touchet recueillis par Ghislaine Simonnot

VICTOIRE, UNE GRANDE DAME DE BRANTIGNY

Parmi les des Réaulx de Champagne, il en est au moins deux qui ont rêvé de châteaux. Louis II (1736-1794) qui a fait réaliser un parc à la française à Coclois, dans lequel il aurait fait bâtir un palais prestigieux si la Révolution lui en avait laissé le temps, et son petit-neveu François (1658-1742) qui a confié à l'architecte Mallet le soin de réaliser le sien sur ses terres de Brantigny.

Si l'on a bien recensé aujourd'hui la vingtaine de des Réaulx mâles qui se sont succédé en près de 10 siècles, on ignore le plus souvent l'essentiel de ce que furent leurs épouses.

Cette rubrique « savez-vous que » me semble propice à remettre en lumière ces personnages oubliés, comme cette Armande-Victoire de Lagarigue de Rocourt, que je ne citerai ici que par le prénom qui lui convient le mieux : « Victoire », l'épouse du vicomte des Réaulx de Brantigny, Anne-Louis-Maximilien (1754-1806) !

Une maîtresse femme cette Victoire. De grande fortune sans être de grande noblesse, mais surtout, d'une vitalité peu commune.

Née en 1757, c'est en mars 1780, à 23 ans, qu'on lui propose enfin le mari qu'elle réclamait : « *Ce que je veux, c'est un époux. Intelligent, spirituel et gai, afin de me pouvoir divertir !* »

Boiteuse et contrefaite, ce qui la rendait petite et disgracieuse, elle n'en avait pas moins l'aplomb de quelqu'un sûr de soi. On dit que ses disgrâces étaient compensées par quelque chose de pétulant dans les manières et d'éveillé dans la mine.

Elle habitait avec sa mère et sa tante, originaires de Saint-Domingue, dans un luxueux hôtel parisien du faubourg Saint-Germain où les trois femmes étaient servies comme des princesses par une domesticité stylée qui pratiquait en livrée.

En juillet 1790, entendant dire que Paris est en effervescence, elle fait atteler son carrosse de quatre chevaux, laisse son mari et ses enfants aux bons soins de l'importante domesticité de Brantigny et se fait conduire à Paris par son cocher épouvanté. Arrivé dans les faubourgs, l'équipage est vite l'objet de menaces de plus en plus pressantes. De toutes parts elle entend la foule crier : « *à la lanterne ! A la lanterne !* ». La lanterne, c'est le nom que l'on donne aux potences auxquelles se balancent les aristocrates capturés par les révolutionnaires. Victoire se soulève alors nonchalamment sur son siège et lance : « *fouette cocher et conduis-moi chez mon cousin, monsieur de la Fayette* ». Cousin d'emprunt dont le nom lui ouvre immédiatement le passage.

En ces temps troublés, de retour d'un exil, qui a duré 12 ans, Victoire se trouvait à Paris pour quelques jours avant de regagner ses terres quand on lui annonce que deux dames inconnues, dont l'une semble être la mère de l'autre, l'attendent dans son salon. Surprise : ce sont ses cousines, créoles comme elle, qu'elle avait régulièrement fréquentées quand le hasard d'un premier mariage



Château de Brantigny

de la mère les avait fixées en France. L'entretien allait pourtant être moins chaleureux qu'autrefois, la mère se prénomait Joséphine, elle venait d'épouser le 1^{er} consul, Napoléon Bonaparte.

Veuve en 1806, Victoire assurera la régence du domaine durant la minorité de son fils.

Elle régnera sur Brantigny dès son mariage avec Anne-Louis-Maximilien, pourtant lieutenant-colonel des Gardes français, mais qui s'en est vite remis à son entreprenante épouse pour tout ce qui n'était pas du domaine militaire.

Un autre jour, qu'après avoir été mariée elle était devenue veuve, c'est l'Empereur lui-même qui se rappelle au bon souvenir de la cousine de Joséphine.

On est en 1814. Après la bataille de Brienne et avant la Rothière, Napoléon, sachant cette cousine par alliance propriétaire d'un château sur le chemin de Troyes, envoie son chambellan, monsieur de Mesgrigny, d'autre part allié des des Réaulx et donc de Victoire, demander à la vicomtesse l'hospitalité pour prendre, au passage d'une retraite qu'il envisageait d'opérer sur Troyes, ses quartiers chez elle :

- « *C'est un imbécile, lui aurait répondu Victoire ! Brantigny est un bas-fonds dans lequel toutes les forces ennemies tomberont sur lui. Je suis royaliste, mais je ne veux pas être responsable d'un pareil désastre* ».

C'est dire le caractère de la dame.

Une grande dame cependant, malgré sa petite taille et sa difformité, qui a régné sur Brantigny en maîtresse 71 années durant, de l'âge de 23 ans auquel elle s'est mariée, jusqu'à ses 95 ans qui ont fini par avoir raison de sa ténacité.

André Thiennot



PAROLE DE CLOCHE

A l'issue de notre assemblée générale du 17 avril, Pierre et Danièle Garraud nous ont conviés à une promenade originale dans les églises, à la découverte des cloches. J'ai donc voulu revoir ce patrimoine insolite dans les églises de notre département et c'est ainsi que j'ai rencontré une cloche assez bavarde.

« Tu sais me dit-elle, il y a près de 4000 ans que les chinois créaient les premières cloches. Elles étaient déjà composées de cuivre (78 %) et d'étain (22%). Cet alliage appelé airain est coulé à plus de 1000 degrés. Cinq heures sont nécessaires à la solidification dans le moule dont je sors jaune pâle. Rien à voir avec la patine vert bronze due à mon exposition extérieure, aux intempéries, sans parler de la poussière et des salissures des oiseaux qui nichent dans les campaniles. Maintenant, regarde comme ma robe est parée. J'ai un nom, une date de fabrication, des sculptures : c'est l'estampage, qui se faisait autrefois en négatif et que l'évolution de la technique permet aujourd'hui de réaliser à l'endroit.

Sais-tu qu'avant d'être hissée dans le clocher, la tradition nous considérait comme une personne ? Un parrain ou une marraine nous est affecté lors d'une cérémonie religieuse au cours de laquelle nous recevons le baptême, ou la bénédiction, ou la consécration !

Sais-tu aussi que nous avons, chacune une note particulière et que, suivant notre taille, nos appellations sont différentes ? La plus grosse, qui se trouve à la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, sonne en do #2 et pèse 18835 kg. Réalisée en 1891 par la fonderie Paccard, située en bordure du lac d'Annecy, elle a été baptisée « La Savoyarde ».

A m'entendre, tu pourrais penser que notre vie est « un long fleuve tranquille ». Que nenni, nous avons des ennemis !

- Des ennemis ?

- Oui, les révolutions, les guerres... Nombre d'entre nous avons disparu, fondu pour devenir boulets, canons, monnaie...^{(1)*}

Tu entends sonner la cloche de ton village ? Nous avons un langage, nous sommes des instruments de communication ».

Sous la présidence d'Eric SUTTER, la Société française de campanologie a réalisé une étude, je vous en propose quelques extraits :

La sonnerie horaire :

Actuellement, dans beaucoup de villages, on entend l'horloge sonner.

Le temps de travail en campagne :

La sonnerie des cloches a réglé le rythme de travail des paysans dans les champs. A l'aurore, la cloche sonnait le moment du lever, à midi celui de faire une pause et le soir, le son du couvre feu annonçait la fin de la journée de travail.

l'Angélus :

C'est l'heure de prier Marie. Une volée qui dure quelques minutes. Encore actuellement, dans beaucoup d'églises paroissiales, on peut entendre la sonnerie de l'Angélus, matin, midi et soir mais, depuis quelque temps, la sonnerie du matin ne se fait plus pour ne pas déranger les habitants.

Les sonneries de circonstance :

L'alerte au feu : le tocsin. Le tocsin était sonné à coups pressés, 60 coups-minutes, très souvent avec un maillet ou une corde relié au battant et actionné à la main.

Attention à vos récoltes :

Dès le 13^e siècle, de nombreux écrits attestent que la sonnerie des cloches a le pouvoir de refouler les nuées et la tempête et à écarter la foudre. Pratique interdite depuis l'arrêté du parlement du 29 Août 1787, du fait des risques de foudre encourus pour le sonneur.

Quelqu'un vient de mourir :

Dans les sociétés rurales traditionnelles, le glas est en effet un ensemble de signes déterminés qui a pour fonction d'annoncer à toute une communauté la mort d'un de ses membres.

La fête :

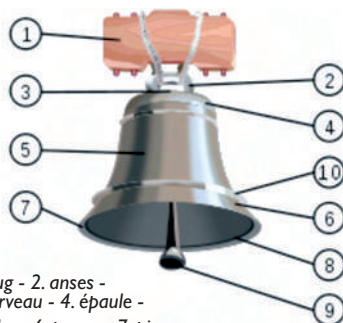
C'est aussi une façon d'annoncer les fêtes religieuses majeures, baptême, mariage, et la célébration de la fin d'une guerre.

Les épidémies :

Des sonneries de cloches avaient lieu au moment des épidémies : on sonnait à chaque décès. A Moussey, le nombre de morts a amené l'évêque à interdire les sonneries : elles avaient fini par stresser dangereusement les habitants.

J'ai pris congé de ma cloche bavarde et remercié l'association d'Eric Sutter, dorénavant le son des cloches est tout autre à mes oreilles.

Ghislaine Simonnot



1. joug - 2. anses -
3. cerveau - 4. épaulement -
5. robe - 6. panse - 7. pince -
8. lèvre inférieure - 9. battant - 10. faussure

Défi « familles à énergie positive »

Depuis 2009, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient agit dans le cadre de son Plan climat énergie pour la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effets de serre. Des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux et des entreprises ont été effectués. Un challenge des économies d'énergie proposé dans les écoles a sensibilisé les enfants. Désormais le Parc, qui n'entend pas s'arrêter là, lance le défi « Familles à énergie positive », destiné aux habitants du territoire. Tout le monde peut y participer. Locataire ou propriétaire, en appartement ou en maison individuelle, et ceci quelle que soit la taille du foyer.

Comment ça fonctionne ?

Le principe est simple : Vous êtes :

- une famille (minimum 2 personnes)
- des colocataires vivant sous le même toit
- des collègues de bureau,

faites une équipe pour ce défi ludique et enrichissant. Quand votre équipe sera inscrite, vous nommerez un capitaine qui recevra des conseils et astuces par le Parc afin de faire des économies d'énergies. Il devra relever avec son équipe des « défis » tels que réduire sur une période donnée sa consommation d'eau en utilisant des outils fournis par le Parc.

Durant toute la période de chauffe (décembre-avril), vous devrez avec votre équipe faire quelques défis afin d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison ou au bureau (chauffage, eau chaude, équipement domestique,...). Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à vos factures de l'hiver précédent et tentera d'avoir les meilleurs résultats possibles.

Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Exemple de défi sur la consommation d'eau durant une semaine :

Le capitaine, fort des informations reçues au préalable, va transmettre les consignes afin de mesurer cette consommation à l'aide d'un débitmètre. A la fin de la semaine, il faudra transmettre simplement les données sur un site internet (service de suivi intelligent des consommations d'énergie) réalisé pour l'occasion afin de savoir s'ils sont sur la bonne « voie ».

Les familles auront d'autres défis à relever, comme la lumière et l'électricité, avec en main des outils de mesures adéquates (wattmètre, luxmètre...).

Si vous êtes une famille (minimum 2), en collocation ou avec des collègues de travail, locataire ou propriétaire, en appartement ou en maison, venez relever gratuitement le Défi familles à énergies positives du Parc. C'est ludique, enrichissant, simple et sans contraintes.

De nombreux lots sont prévus pour toutes les équipes participantes. On compte sur vous !



N'attendez plus pour vous inscrire ou obtenir des informations complémentaires en contactant : **François CHENUET : Chargé de mission PCET**
E-mail : energie.climat@pnrfo.org
Tél : 03.25.40.04.13

RANDONNÉES

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Samedi 15 août
Randonnée

« multi-randonneurs »
(équestre, pédestre, VTT)

RDV à 9h30 devant
la mairie de Blaincourt-sur-Aube
*Apéritif offert / Prévoir un pique-nique
tiré du sac à dos*

Dimanche 6 septembre

9^e Randonnée gourmande : 16 ou 5 km
(accessible aux personnes à mobilité réduite)

RDV à partir de 9h30
au moulin à vent de Dosches

SUR INSCRIPTION

(18 euros pour les adhérents
et 20 euros pour les non adhérents)

SORTIES NATURE

(2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Animation confitures avec Mathias

(cueillette et préparation de nèfles
et autres fruits déjà récoltés)

Samedi 21 novembre
**(report de l'animation initialement
prévue à la date du 29 août)**

RDV à 9h30 au Centre Yvonne Martinot
à Mesnil-Saint-Père

SUR INSCRIPTION

Dimanche 4 octobre
Champignons en forêt d'Orient

Par Fabrice Joachim
RDV à 9h30 à la Maison du Parc

SUR INSCRIPTION

VISITES GUIDÉES

Visites guidées (2,50 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents et les habitants du village concerné)

Samedi 18 juillet

Découvrez mon village :
Jessains

RDV à 15h00
devant la mairie

Samedi 25 juillet

Balade guidée (5 km) :
Forêt du Temple et Templiers

RDV à 15h00
sur le parking de la route
forestière du Temple

Samedi 22 août

Découvrez mon village :
Briel-sur-Barse

RDV à 15h00
devant l'église

Samedi 5 septembre

Découvrez mon village :
Pel-et-Der

RDV à 15h00
devant l'ancienne école

Samedi 12 septembre

Découvrez mon village :
Lusigny-sur-Barse

RDV à 15h00
place de l'Europe

Samedi 27 septembre

Découvrez mon village :
Piney

RDV à 15h00
sur le parking de la Chapelle

CIRCUITS GUIDÉS

Jeu 9 juillet

Circuit guidé

« Sur les traces des Templiers :
entre Payns, Troyes et la Forêt d'Orient »

Par Gérard Schild et Jean-Claude Czmar
RDV à 9h sur la place de l'Europe
à Lusigny-sur-Barse

SUR INSCRIPTION (18 euros pour les adhérents et
20 euros pour les non adhérents / repas en sus)



Mercredi 12 août

Circuit guidé

« Comprendre le fonctionnement
des Barrages-Réservoirs Seine et Aube »

Par Michelle Declercq et Stéphane Gaillard
RDV à 9h à la Maison des Lacs
de Mesnil-Saint-Père

SUR INSCRIPTION (15 euros pour les adhérents et
17 euros pour les non adhérents / repas en sus)



J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2015

Nom	Prénom
Date de naissance	Profession
Adresse	
Code postal	Localité
Téléphone	E-mail

☐ Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € ☐ Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
☐ Abonnement Escarboucle seul : 15 € ☐ Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"

et à envoyer à l'adresse : **Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES**

Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : <http://www.amis-parc-foret-orient.fr>

L'ESCARBOUCLE. Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY

Directeur : Ghislaine Simonnot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, V. Lamblin,
A. Wiczorek, A. Jean-Pierre, MP Framery, MF Barret,
JP Voulminot, G. Labille, F. Portier, André Thiennot,
G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PNRFO
Décembre 2014 - ISSN 0999-4998

D'après une maquette de C. DAGUERRE & N. JUNCK
sur les presses de l'Imprimerie NÉMONT S.A.
Z.I. RUE DE L'EUROPE - 10200 BAR SUR AUBE
Imprimé sur papier recyclé 100 %.

Conservation en archives de 200 ans.
Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.

© L'ESCARBOUCLE - PINEY - 2005

Marque déposée.

